



VILLE DE MARSEILLE

Le Maire

Marseille, le 20 JAN. 2023

Madame Sophie CAMARD
Maire des 1^{er} et 7^{ème} arrondissements

61 La Canebière

13001 Marseille

Objet : Réponse au Vœu R22/194/1S-22- Vœux 3 du 12 décembre 2022

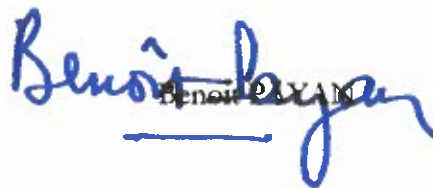
Madame la Maire,

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt du vœu émis par votre conseil d'arrondissements du 12 décembre 2022 relatif au souhait du Comité d'initiative et de consultation d'Arrondissements (CICA) de mener des actions de sensibilisation des enfants au respect de l'animal.

Je vous remercie pour cette initiative qui permettra aux enfants de l'ensemble des quartiers du 1^{er} secteur de notre Ville de pouvoir s'engager sur ce sujet du bien-être animal.

Conformément au vœu exprimé par le conseil d'arrondissements, la Ville de Marseille, pourra, si vous le souhaitez, accompagner, par l'intermédiaire des services de la Direction de l'Action Éducative et de la Jeunesse, vos Centres municipaux d'arrondissement (CMA), dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), afin de leur permettre la réalisation des différentes actions de sensibilisation sur ce sujet en direction des petites Marseillaises et des petits Marseillais de votre secteur.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma meilleure considération.


Benoît PAXALM